



GRATUIT & OUVERT À TOUS



SPORT
SANTÉ
DÉCOUVERTE
POUR TOUS

PASS' SPORT!

DE 11H00 À 17H30 - AU CENTRE
DU VILLAGE DE L'ESCALE

SAMEDI
28 SEPTEMBRE
2019



crisofol_graphique_boucdegarphique@gmail.com

www.lagambadescalaise.fr

LA GAMBADE ESCALAISE

souvenir Thierry Carmona

23^{ème}
édition



28 & 29 SEPTEMBRE



21,1km

10km

5km



Une inscription = 1€ reversé "aux Virades de l'Espoir"

INSCRIPTION EN LIGNE
WWW.COURIRENFRANCE.COM



BULLETIN D'INSCRIPTION

Sam 28 & Dim 29 septembre ---- 23ème Gambade Escalaise

À retourner accompagné du règlement à l'ordre de **DECLIC 04** à l'adresse suivante:

Courir en France.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues

Téléphone : 06 80 02 26 23

Inscription en ligne: www.courirfrance.com ou infos: www.lagambadescalaise.fr

Art.1 Organisation :

Déclic04 organise le samedi **28** et dimanche **29 septembre 2019** la "23ème édition de la Gambade Escalaise" (Souvenir Thierry Carmona) sur la commune de l'Escale – 04160. Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés).

Programme: Samedi : deux circuits: 300m, 2km (après-midi). Le dimanche (matin) : trois circuits: 5km, 10km, 21km. **Horaires des départs:** (10km: 09h50) – Semi: 10h00 – 5km (10h10). Les catégories d'âges sont : 21,1km (1999 et avant), 10km (2003 et avant) pour le 5km (de 2005 et avant) et la course des enfants : 2km et 300m (à partir de 2012).

Art.2 Inscriptions & Dossards :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + règlement) à envoyer à l'adresse suivante : COURIR EN FRANCE.COM (Alain Minassian) – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues.

Chèque à l'ordre de Déclic 04 (avant le 26 septembre). Attention ! pour les engagements sur place le jour de la course le tarif sera majoré de 5€ pour le Semi, 3€ pour le 10km et 5km et ne donnera pas droit à la Pasta, ni à la dotation (*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera sur place le jour de la course à partir de 8h00. Inscriptions en ligne et résultats: www.courirfrance.com **Pour le programme et les infos :** www.lagambadescalaise.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance :

Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. **Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition – Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO** sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied et datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.

Art.4 Matériel et conseil équipement : Recommandation de l'organisateur.

Ravitaillements prévus sur le parcours et à l'arrivée. Douches et WC. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et éventuellement avancer ou retarder l'horaires des départs en fonction des conditions météo et maintient la manifestation.

*Ne prenez pas de risque avec votre santé et votre sécurité.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image vidéo ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours :

Renseignements techniques auprès de Marc Bévillacqua. **Tél: 06 80 02 26 23** ou par E-mail: toDECLIC04@gmail.com - Plans et profils sont visibles sur le site: <http://www.lagambadescalaise.fr>

Art.7 Engagement moral des coureurs :

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code de la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses :

Dotations de la course à tous les inscrits. Seront récompensés le 1er et la 1ère au scratch de chaque épreuve et les trois premiers de chaque catégorie (H et F). Challenge du nombre sur les trois distances. La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h00. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

Cocher votre distance: 21km 10km 5km 1,5km 300m

NOM : Prénom :

CLUB.....

Licencié (e) : oui Fédérations : FSGT FFTRI FSCF FFA UFOLEP

RAO N° de Licence.....

Sexe : H ou F Année de naissance :

Cochez votre choix:
 tarif sans buffet (21km): 21€ tarif sans buffet (10km) : 16€
 tarif sans buffet (5km) : 7€
 tarif sans buffet (1,5km) 1€ tarif sans buffet (300m) 1€

***Pasta coureur 5€ et Pasta accompagnant (prix unitaire : 7€) - Montant Total :.....€**
 (Composition de la Pasta Party: Une entrée, pâte bolognaise, fromage, fruits de saison, boissons)

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Tél : E.mail :

L'inscription **avant le 26 septembre** comprend : Une dotation de la course et ravitaillements. **Aucune Pasta ne sera vendu le jour de la course. L'inscription à la course après le 26 septembre sera majorée de 3€ pour le semi, le 10km et 5km.**

*En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA. En tant que non licencié (e), je joins le certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Date et signature du concurrent:

*** Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escale du 28 et 29/09/2019. Catégories d'âges à partir de **2012 à 2002 (inclus)**.

à l'Escale : Date : **Signature des parents**